

## CONSEIL MUNICIPAL

### Réunion du Mardi 30 juin 2015

Président : Monsieur Robert de KERVÉGUEN, Maire de Vigny

Présents : Mesdames et Messieurs Claude DUMONT, Marie-France PUGET, Patrick MADI, Jean FERLIER, Anick PERTUISOT, Alain PAVIOT, Christian EVRARD, Isabelle COT, Philippe CORTES, Vincent GUILLOUËT, Delphine VALIN-HOBBE

Absents excusés :

Mme Catherine DANEL qui a donné pouvoir à M. Robert de KERVÉGUEN

Mme Catherine BONNOUVRIER qui a donné pouvoir à Mme Marie-France PUGET

Mme Ana FAUVET qui a donné pouvoir à M. Claude DUMONT

-----

La séance est ouverte à 20 h 30.

Madame Marie-France PUGET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Chaque membre de l'assemblée a été destinataire du compte rendu de la dernière réunion en date du 26 mai 2015.

Aucune objection n'étant faite, le compte rendu est par conséquent approuvé.

Le Président propose de passer à l'ordre du jour.

#### SUIVI DES DOSSIERS EN COURS :

##### - Aménagement de la Place d'Amboise :

Les places de stationnement place d'Amboise et devant la ferme de Franck MAHE ont été tracées et les ilots réalisés. Il reste à faire les plantations.

Des emplacements plus longs sont prévus devant l'église pour le stationnement des camions.

##### - Dépôt de sel :

Monsieur le maire rappelle qu'il a déjà fait plusieurs courriers de relance sur ce sujet.

Un courrier a été adressé le 29 mai à Monsieur Yannick BOEDEC, conseiller départemental, délégué au transport et aux infrastructures avec photographies pour demander la réparation du mur du dépôt de sel effondré et attirer son attention sur l'aspect environnemental, avec copie à Monsieur Jean-Pierre MULLER.

Nous avons reçu une lettre de la direction de gestion patrimoniale du conseil départemental le 18 juin nous informant qu'un budget de 47 000 € TTC avait été prévu pour la construction d'un nouveau mur et la réalisation d'un caniveau pour les eaux de ruissellement. Ces travaux seront réalisés à l'automne 2015.

##### - Dossier DETR :

La sous-préfecture vient de nous informer que, suite aux différents arbitrages au niveau départemental, notre dossier de demande de subvention dans le cadre de la DETR pour le projet de création d'une salle d'auditorium et de diffusion n'a pu être retenu.

Il nous a été précisé que les dossiers prioritaires étaient les bâtiments communaux, les travaux pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et les bâtiments scolaires et venaient après les autres catégories de travaux.

L'enveloppe était pratiquement la même que l'année dernière mais il y a eu davantage de dossiers de déposer : 105 en 2015 et 89 dossiers en 2014.

En ce qui concerne le dossier de l'auditorium, le montant de la subvention était assez élevé 140 000 € minimum (40 % sur 453 700 € de travaux). Monsieur le Maire regrette cette décision car la culture musicale dans notre Vexin, et son développement lui apparaît comme important, indispensable et essentiel sur un territoire rural. Ce sujet sera évoqué avec Madame Jacqueline MAIGRET, Présidente du SIMVVO afin d'envisager l'avenir.

Monsieur le Maire précise que les travaux ne seront pas engagés si la commune n'obtient pas de subvention.

- **Procédure de péril imminent :**

Monsieur Gérard BELHOMME a été destinataire d'un arrêté de péril le 3 juin le mettant en demeure :

- À compter de la notification de l'arrêté, de procéder à la mise en place de barrières sur la largeur du trottoir et une signalisation provisoire pour détourner le cheminement piétons.
- Dans les 15 jours à compter de la notification, de faire intervenir une entreprise de couverture pour remettre en place ou déposer les tuiles désolidarisées et la mise en place d'un filet de protection et éventuellement d'une bâche dans l'éventualité où l'étanchéité à l'eau ne serait plus assurée.

Il est évoqué le risque que ces travaux provisoires deviennent définitifs.

**COMMISSION ECONOMIQUE ET DES FINANCES :**

- **Compte administratif et compte de gestion 2014 – Commune et service assainissement :**

La Commission Économique et des Finances s'est réunie le 23 Juin 2015.

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – COMMUNE :**

Le Compte Administratif 2014 de la Commune s'élève :

pour la section de fonctionnement :

- en dépenses à 855 232,50 €
- en recettes à 2 555 779,52 €

soit un excédent de fonctionnement de clôture de 1 700 547,02 €.

Les prévisions de dépenses et de recettes (Budget Primitif + Budget supplémentaire) s'élevaient à 2 473 668,51 €.

pour la section d'investissement :

- en dépenses à 127 989,28 €      -      reste à réaliser : 13 763,37 €
- en recettes à 146 392,18 €      -      reste à réaliser : 14 943,02 €

soit un excédent d'investissement de clôture de 18 402,90 € et un excédent en reste à réaliser de 1 179,65 €.

Les prévisions de dépenses et de recettes (Budget Primitif + Budget Supplémentaire) s'élevaient à 1 759 322,31 €.

L'excédent global de clôture s'élève à 1 718 949,92 €.

Le détail des différents articles est porté sur la page de gauche du document qui a été remis à chaque membre.

Monsieur le Maire fait remarquer que les charges de fonctionnement à caractère général sont en baisse de 12,79 %, l'objectif était de 10 %.

**- COMPTE ADMINISTRATIF 2014 – SERVICE ASSAINISSEMENT :**

Le Compte Administratif 2014 du Service Assainissement s'élève :

pour la section d'exploitation :

- en dépenses à 130 275,58 €
- en recettes à 259 475,96 €

soit un excédent d'exploitation de clôture de 129 200,38 €.

pour la section d'investissement :

- en dépenses à 139 390,57 €                      -            reste à réaliser : 63 143,15 €
- en recettes à 185 413,32 €                    -            reste à réaliser : 45 776,79 €

soit un excédent d'investissement de clôture de 46 022,75 € et un excédent en reste à réaliser de 17 366,36 €.

L'excédent global de clôture s'élève à 175 223,13 €.

Les documents suivants sont annexés aux comptes administratifs :

- Annexe I            -            l'état des consommations d'électricité de 2010 à 2014
- Annexe II           -            l'état des consommations de combustibles de 2010 à 2014
- Annexe III          -            l'état des dépenses de l'article «fêtes et cérémonies »
- Annexe IV          -            l'état des emprunts au 31 décembre 2014
- Annexe V           -            l'opération de cession du terrain le clos beau pré
- Annexe VI          -            les amortissements 2014 du service assainissement.

Monsieur le Maire se retire afin que le Conseil Municipal puisse procéder au vote des comptes présentés qui sont le résultat de l'exercice 2014.

La présidence est assurée par Monsieur Claude DUMONT, 1<sup>er</sup> Adjoint, qui interroge les membres présents.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2014 de la Commune et du Service Assainissement et autorise Monsieur le Maire à donner quitus à Madame le Percepteur de Marines de son Compte de Gestion 2014.

Monsieur Robert de KERVÉGUEN reprend la présidence de la séance.

**DELIBERATIONS :**

- **Redevance d'occupation du domaine public (électricité – gaz – télécommunications) :**

Il convient, chaque année, de fixer dans la limite des plafonds autorisés, la redevance d'occupation du domaine public. Le Conseil Municipal décide de fixer pour 2015 :

- Le montant de la redevance pour l'électricité à 197 € (soit la redevance 2014 majorée de 1,0286 %)
- Le montant de la redevance pour le gaz à 307 € (soit la redevance 2014 majorée de 1,16 %)
- Le montant de la redevance pour les télécommunications à 1 315 € (qui tient compte des kms d'artères souterraines et aériennes et de l'emprise au sol)

- **Personnel communal : renouvellement de la convention de médecine préventive avec le CIG :**

La commune, par délibération du 14 février 2012, a confié au service médecine préventive du Centre Interdépartemental de Gestion de Versailles (CIG), la surveillance médicale du personnel communal pour trois années en signant une convention.

La convention arrive à son terme et le Centre Interdépartemental de Gestion nous propose de la renouveler pour une durée de 3 ans.

Les conditions financières sont les suivantes :

- Vacation du médecin	62,00 €
- Actions en milieu du travail du médecin et de l'infirmier	62,00 €
- Entretien infirmier	36,00 €

Ces tarifs sont révisables chaque année.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler la convention avec le CIG pour une durée de 3 ans dans les conditions ci-dessus exposées.

- **Trame bleue – trame verte : approbation du contrat et du programme d'actions :**

Le Maire fait savoir que les membres de l'assemblée municipale ont été destinataires des éléments leur permettant de se prononcer sur le contrat global d'actions concernant la préservation et la restauration des trames vertes et bleues du bassin-versant de l'Aubette de Meulan/Montcient.

Il passe la parole à Monsieur Christian EVRARD qui nous commente un « power point » nous présentant le contrat trame verte – trame bleue (la genèse – le territoire de travail – les sous trames et les problématiques rencontrées – les objectifs et le budget prévisionnel – les actions du contrat trame verte – trame bleue à Vigny).

Ce contrat a pour objet de formaliser l'engagement des collectivités locales signataires autour d'un projet collectif de préservation et restauration des continuités écologiques (terrestres et aquatiques) des bassins versant de l'Aubette de Meulan et de la Montcient.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contrat trame verte – trame bleue de l'Aubette de Meulan/Montcient, établi entre l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, la Région Ile-de-France, les Départements des Yvelines et du Val d'Oise et les collectivités du bassin versant ainsi que son programme d'actions et autorise le Maire à signer toutes pièces utiles.

Il est précisé que le SIBVAM regroupe 13 communes. La participation annuelle des communes s'élève à 140 €.

Le Maire rappelle que la commune s'est engagée en partenariat avec le PNR dans une démarche de « zéro phyto » soit aucun pesticide sur le traitement des espaces verts avec un fauchage raisonné, à l'exception du cimetière.

- **S.I.A.A. : adhésion de Genainville – retrait de Labbeville et Vallangoujard :**

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Autonome demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'adhésion de la Commune de Genainville ainsi que sur le retrait des communes de Labbeville et Vallangoujard, le comité syndical ayant approuvé à l'unanimité ces demandes en séance du 11 mai 2015.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à ces demandes d'adhésion et de retrait.

- **Emploi saisonnier** :

Compte tenu des explications de Monsieur Claude DUMONT, le Conseil Municipal est favorable au recrutement temporaire de personnel pour faire face au départ en vacances des cantonniers en juillet et août et autorise le Maire à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels.

**ASSAINISSEMENT** :

Le Maire passe la parole à Madame Marie-France Puget. :

- **la fiche annuelle de synthèse 2014 de la station d'épuration** :

Il est projeté le rapport de synthèse année 2014 de la station d'épuration commentée par Madame Marie-France Puget.

- **Extension des enquêtes domiciliaires aux impasses des rues concernées** :

Une réunion de travail avec le maître d'œuvre a eu lieu le 5 juin.

La société Hydratec a présenté son avant projet et souhaite ajouter aux études en cours les impasses débouchant dans les rues présélectionnées.

Des levés topographiques supplémentaires sont donc prévus dans 9 impasses :

- Sente du clos Forget
- Allée du bois ribot
- Impasse des cendres
- Impasse des saules
- Cour des saules
- Cour Beaudouin
- Impasse du couvent
- Ruelle tortue
- Chemin des glaises.

Une nouvelle réunion de travail début septembre permettra de définir les rues dont le réseau sera mis prioritairement et définitivement en séparatif.

La Société Hydratec nous a fait un premier bilan des enquêtes domiciliaires qui fait apparaître que 30 % des personnes sollicitées n'ont pas répondu à la demande de rendez-vous ce qui est dans la moyenne de visite domiciliaire de ce type.

Monsieur le Maire rappelle que c'est dans l'intérêt du propriétaire de se manifester afin de bien positionner le regard sur le domaine public.

Monsieur Christian EVRARD précise que les réparations ont été effectuées sur la station d'épuration suite aux dégradations et elle fonctionne à nouveau.

**ECOLE** :

- **NAP (Nouvelles Activités Périscolaires)** :

Le Maire passe la parole à Vincent GUILLOUËT afin qu'il nous présente les activités périscolaires mises en place à la prochaine rentrée scolaire.

La réunion publique d'informations organisée le 11 juin dernier a réuni moins de parents que l'année passée.

Il rend compte des réponses aux questionnaires adressés aux familles : 120 retour sur 177.

23 enfants fréquenteront le centre de loisirs de Seraincourt le mercredi après-midi et utiliseront le transport pris en charge par la CCVC.

Plus de 80 % des élèves ont participé aux NAP. Le bilan est positif, les enfants ont découvert différentes activités tant à la maternelle qu'en primaire, les élèves ont apprécié ces moments même si pour certains élèves de maternelle, il put générer de la fatigue.

Il sera proposé pour la rentrée prochaine aux mêmes jours et horaires :

- en maternelle : éveil musical – jeux de ballons – éveil corporel – activité céramique
- en primaire : échecs – judo – théâtre – danse – djembé – arts visuels – activité céramique.

Il a été question également de cours d'anglais en discussion.

Pour ce qui est de l'activité judo, le professeur souhaiterait pouvoir donner ses cours dans la salle de motricité de l'école tout en respectant la réglementation en vigueur (tatamis mis en place à 1 m des murs et de tout objet...), les tatamis seraient stockés sur place.

Il est rappelé que la section « éveil corporel » de Vigny-Loisirs utilise cette salle depuis plusieurs années.

Le Maire tient à souligner que pour une petite commune comme la nôtre, il est proposé des activités de qualité et nous ne pouvons que nous en féliciter.

- **Conseil d'école du 29 juin :**

Monsieur Vincent Guillouët fait un bref compte-rendu de la réunion du conseil d'école du 29 Juin.

Bilan de l'année : Mme Binet a tenu particulièrement à remercier les parents qui l'ont accueillie et soutenue lors de cette année.

Bilan des sorties : zoo – journée tee ball – journée randonnée – journée olympiade – kermesse dont le bénéficiaire s'élève à 4 000 €. Soirée très réussie grâce à l'investissement des parents – spectacle à Jouy le Moutier qui fut particulièrement apprécié avec la participation du SIMVVO et du PNR. Les kakémonos pourront être exposés.

Le bilan financier a été présenté.

Des travaux ont été demandés : amélioration de la sonnerie de l'alarme incendie – connexion internet difficile dans le bâtiment des maternelles – fuite sur le toit du préau – un toilette des filles bouché.

Effectifs scolaires :

Mme Ficher : 17 PS et 12 MS

Mme Dartois : 13 MS et 16 GS

Mme Gardyn : 10 GS et 16 CP

CE1 : 25 élèves

Mme Binet : 28 CE2

CM1 : 17 élèves

Mme Bour : 18 CM2

Soit un total de 172 élèves.

Les classes de 6<sup>ème</sup> vont faire partie du cycle 3 en lien avec les CM2.

- **Souscription à la Caisse des Ecoles de Vigny :**

Une lettre circulaire a été adressée aux parents des enfants scolarisés à l'école maternelle et élémentaire de Vigny ainsi qu'aux habitants de la Commune.

La recette pour l'année 2014/2015 s'élève à 1 355 € à date de ce jour.

La recette portée sur le budget 2013 s'élevait à 1 280 €.

### **TRAVAUX :**

Monsieur Claude DUMONT nous donne des informations sur les travaux en cours.

#### - **clocher de l'église :**

La Société TRECCANI a posé une bâche, à l'aide d'une nacelle, afin de sécuriser le clocher de l'église. Il semblerait que la charpente ne soit pas endommagée. Il faudra faire appel à une grue pour démonter la croix afin de traiter le métal et certainement revoir la couverture du clocher et le faitage de la couverture de l'église. Les dégradations ne seraient pas dues à la foudre mais au vieillissement. Il faudrait prévoir également la pose d'un paratonnerre. Nous sommes en attente de devis détaillé et compte tenu du montant des travaux, un appel d'offres sera lancé. Le clocher est à 46,50 m de hauteur.

#### - **démarche « zéro phyto » :**

Le fauchage a été fait sur les parterres de la zone d'activités « la Croix Jacquesbot », l'épareuse va broyer l'herbe

#### - **chemin de Vernon :**

La benne qui se trouvait devant l'ancienne usine Auga a été enlevée. Le trop plein a été déposé à la déchetterie et le restant enlevé par le SMIRTOM du Vexin.

#### - **lavoir :**

Le lavoir ne peut plus être mis en eau car il a été constaté une fuite très importante.

#### - **stade :**

Nous rencontrons des difficultés pour entretenir correctement les pelouses du stade car la tondeuse est à nouveau en panne.

D'autre part, il a été constaté des dégradations sur un poteau de l'éclairage du terrain de foot ball, le boîtier électrique a été démonté et le domino volé.

Les grands portails ont été condamnés à l'aide du tracteur et du camion. Le SIEVA a été sollicité pour la pose de grosses pierres devant les entrées car nous craignons que le tracteur soit brûlé.

Deux portes de la buvette ont été endommagées.

Du gasoil a été volé dans le tracteur et le SIEVA a été victime également d'un cambriolage dans ses locaux.

S'agissant des horaires d'ouverture du stade, Monsieur le Maire rappelle que le règlement depuis 2008 précise que le stade est ouvert de 08heures à 21heures tous les jours sauf dérogations.

Ce qui pose problème c'est que l'horaire d'ouverture et fermeture n'apparaît pas clairement sur un panneau prévu à cet effet, ce qui peut parfois poser des difficultés pour Joao Morais le gardien du stade. Par conséquent, Monsieur le Maire demande à ce qu'il soit commandé un panneau à cet effet.

#### - **Ecole :**

Monsieur Jean-Michel MAERTEN va profiter des vacances scolaires pour réaménager le local « photocopie » de l'école primaire selon les recommandations du SDIS suite au passage de la commission communale de sécurité.

#### - **voirie :**

Toutes les allées de la Gaudière ont été nettoyées ainsi que les trottoirs.

Une branche d'arbres du château est tombée rue de la Comté. Des mesures de sécurité ont été prises et le personnel du château est intervenu rapidement pour dégager la voie.

## **COMMISSION ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT ET JEUNESSE :**

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Anick PERTUISOT, vice-présidente de la commission animation, vie associative, sport et jeunesse.

### **- Fête du 6 juin :**

225 réservations principalement des habitants de la Commune (121 méchouis – 61 saucisses/frites – 43 enfants – 33 demandes ponctuelles) au prix coûtant.

Le bilan : recettes = 2 469,50 € - dépenses = 2 367,90 €.

Des améliorations seront à apporter pour l'année prochaine au niveau du stationnement, de la sonorisation et de l'animation. Il faudrait également davantage de bénévoles au niveau de l'organisation.

Une soirée est prévue vendredi soir pour remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette fête.

Monsieur le Maire tient à souligner que pour une première, ce fût un réel succès et que l'objectif est atteint. Cette manifestation sera bien entendu reconduite.

### **- Fête du 13 juillet :**

Le Music Band de Saint Louis de Poissy assurera l'animation pendant le défilé aux lampions. Le rendez-vous est donné à 20 h 30 sur le parking à l'angle de l'avenue Pierre Peineau et de l'impasse l'Epine Vinot puis le défilé se dirigera rue Vitali – avenue Pierre Peineau – rue de la Vieille Côte et rejoindra le jardin de la mairie pour le verre de l'amitié. Un rafraichissement sera également servi sur le parking du départ au retour du défilé.

## **COMMISSION INFORMATION, COMMUNICATION :**

En l'absence de Madame Anna FAUVET, Madame Marie-France PUGET fait savoir que les brèves seront distribuées la semaine prochaine.

Le site internet fonctionne à nouveau normalement après quelques jours d'interruption.

## **COMMISSION ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE, URBANISME :**

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Delphine VALIN-HOBBE, vice-présidente de la commission environnement, patrimoine, urbanisme.

La Commission va se réunir le 2 juillet afin de valider le questionnaire et le règlement pour le rallye pédestre familial organisé, dans le cadre de la journée du patrimoine, le dimanche 20 septembre après-midi.

Le questionnaire comportera 34 questions sur le thème « à la découverte du patrimoine de Vigny ».

Une exposition « à la croisée des chemins d'hier et d'aujourd'hui : César, Brunehaut, Paris Londres » sera mise en place dans la salle des fêtes où les participants au rallye pourront également trouver certaines réponses au questionnaire.

Les trois premières équipes gagnantes seront récompensées par des lots.

La Commission va solliciter des lots auprès des commerces locaux.

D'autre part, des devis ont été sollicités pour la remise en état du tableau de mise au tombeau qui est très endommagé.

Il reste deux bancs en pierre à installer. Il est proposé d'en mettre un sur le parking du cimetière et l'autre au Bord'Haut de Vigny.

La commission va réfléchir sur la prochaine matinée éco-citoyenne qui pourrait être sur le thème des plantations.

## **INFORMATIONS DIVERSES**



### **LA POSTE :**

La Poste nous a informés le 20 juin dernier que des travaux de désamiantage devront être effectués cet été. Par conséquent, ces travaux entraîneront une fermeture totale du bureau de poste au mois de juillet et août. Le distributeur automatique de billets de banque restera ouvert.

Afin de trouver une solution pas trop pénalisante pour les habitants de la commune et communes voisines, il a été proposé de mettre à disposition de la poste, un bureau en mairie – salle polyvalente - qui sera ouvert le matin uniquement pour le retrait des courriers, recommandés, colis. Pour des questions de sécurité, il n'y aura pas de caisse, donc l'achat de timbres par exemple ou retrait d'espèces ne sera pas possible.

### **FETE DU COLLEGE :**

Le collège de Vigny a fêté ses 10 ans le samedi 20 juin.

Madame Joëlle NICOLAS, la principale, a annoncé son départ pour le collège de Marines. Elle sera remplacée par la principale adjointe du LEP de Chars, Madame Stéphanie SCHULMANN.

### **MESURES ACOUSTIQUES AUX ABORDS DE LA RD 14 :**

Le Conseil Départemental du Val d'Oise a accrédité le bureau d'études INGEROP Conseil et Ingénierie pour la réalisation de mesures de bruit nécessaires au diagnostic de l'environnement acoustique aux abords de la RD 14.

Monsieur Christian EVRARD précise qu'il a été posé des compteurs fixes et des compteurs sur une journée.

### **DEMANDE DE MONSIEUR PHILIPPE COURTEL :**

Monsieur Philippe COURTEL nous a adressé un mail car il s'inquiète sur la sécurité des élèves à la sortie de l'école.

Le Maire lui a fait savoir qu'il ne disposait pas de personnel pour assurer cette surveillance mais qu'il l'invitait à se renseigner sur les disponibilités des parents.

### **REUNION DE QUARTIER :**

Il est rappelé que la 1<sup>ère</sup> réunion de quartier aura lieu le samedi 12 septembre prochain à 10 heures. Les habitants du Bord'Haut sont invités à une rencontre avec le Conseil Municipal.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2EME SEMESTRE :**

Le conseil municipal se réunira le dernier mardi de chaque mois, à savoir les :  
- 29 septembre - 27 octobre - 24 novembre et 22 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le président passe la parole aux membres présents.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Madame Marie-France PUGET aimerait savoir où en est l'achat du terrain nécessaire à l'agrandissement de la station d'épuration.

Le Maire lui répond que les négociations amiables sont en cours.

Puis à la demande de plusieurs membres, le président donne des informations sur la vente du château de Vigny tout en précisant que nous devrions en savoir plus à la rentrée de septembre.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Mardi 29 septembre 2015 à 20 h 30.

La séance est levée à 23 h 20.